

RAPPORT D'ACTIVITÉS & DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024



CapAtlantique
LA BAÛLE-GUÉRANDE AGGLO



UNE ANNÉE RICHE... EN ACTIONS !



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

À travers ce rapport d'activités et de développement durable, notre communauté d'agglomération réaffirme avec force son engagement à inscrire chacune de ses actions dans une perspective responsable et respectueuse de l'avenir. Le développement durable n'est pas une orientation accessoire : il constitue la trame de fond de toutes nos politiques publiques.

Préserver nos ressources, adapter nos modes de vie, favoriser des mobilités durables, promouvoir un habitat économe en énergie, soutenir une économie locale respectueuse de l'environnement : tels sont les axes qui guident notre action collective.

Ce document illustre la constance et la cohérence de nos efforts, menés avec le concours des élus, des agents, des partenaires et des habitants. Ensemble, nous poursuivons une ambition claire : transmettre aux générations futures un territoire vivant, attractif et exemplaire en matière de développement durable.

Bonne lecture,

Nicolas CRIAUD

*Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Maire de Guérande*



TABLE DES MATIÈRES

O

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

01 La carte du territoire	4
02 Les élus	6
03 Le budget	12
04 Projet de territoire	14

A

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A1 Aménagement	18
A2 Promouvoir le territoire	20
A3 L'Homme et la nature	22
A4 Transition alimentaire	26
A5 Diversité énergétique	28
A6 Empreinte environnementale	30

B

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo UN TERRITOIRE PORTEUR DU BIEN-VIVRE POUR TOUS

B7 Parcours résidentiel	36
B8 Mobilité alternative	38
B9 Développement numérique	40
B10 Actions pour la santé	42
B11 Pratique sportive	44
B12 Cadre culturel	46
B13 Tourisme responsable	48
B14 Emploi	50

C

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo UN TERRITOIRE UNI ET INTÉGRÉ AU PROFIT DU DYNAMISME GLOBAL

C15 L'humain	54
C16 L'image du territoire	56
C17 L'action publique	58
C18 Les partenariats	60

LA CARTE DU TERRITOIRE



PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

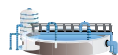
- | | | |
|---------------|------------------|-------------------|
| 1 LE CLOSO | 7 KERGOULINET | 13 PRÉS DU PAS |
| 2 KERQUESSAUD | 8 LE MÈS | 14 PRAD VELIN |
| 3 LE POTEAU | 9 LE CRELIN | 15 LE POULL'GO |
| 4 PRÉ GOVELIN | 10 LA MARJOLAINE | 16 BESLON |
| 5 LES SALINES | 11 BRÉHADOUR | 17 CLOS DU POIVRE |
| 6 LE PLADREAU | 12 VILLEJAMES | 18 KERBINIOU |



CHÂTEAUX D'EAU



DÉCHÈTERIES



STATIONS D'ÉPURATION



GARES



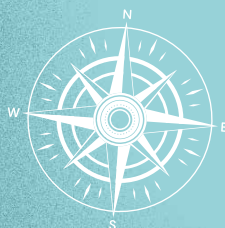
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE



CENTRES AQUATIQUES

- 1 AQUAHERBIGNAC (FUTUR)
- 2 AQUAPIRIAC
- 3 AQUAGUÉRANDE
- 4 AQUABAULE

**SITUÉ À
45 MIN DE NANTES
& 3 H00 DE PARIS**



01 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN QUELQUES CHIFFRES

 **15** communes sur **2** départements et régions

 **22** compétences

 **395 km²** de superficie

 **98 km** de littoral

 **350 km** d'itinéraires cyclables

 **39** sites de baignade

 **4** centres aquatiques

 **77 000** habitants, plus de **360 000** l'été

 **47,6 %** de résidences secondaires

 **73 %** de propriétaires

 **24 900** emplois & **+ de 6 000** entreprises et commerces

 **2** marais salants

 **18** parcs d'activités, dont **14** communautaires

 **6,5** millions de m³ d'eau potable consommés sur une année, issus majoritairement de la Vilaine

 **2 premiers** ports de pêche de Loire-Atlantique

 **1** parc naturel régional

 **4 sites** Natura 2000

 **17 000 m³** d'eau stockés **14** réservoirs d'eau (dont châteaux d'eau)

 **2 800 km** de réseaux d'eaux usées, eaux pluviales & eau potable

 **9** déchèteries

LES CHIFFRES À RETENIR

- **18 parcs d'activités économiques** : environ 260 ha.
- **- 1,6 % d'emplois salariés privés** (+ 20 % à l'échelle de la Loire-Atlantique).
- **4 emplois sur 5 liés à l'économie présentielle.**
- **8 millions de nuitées** et **6,3 millions d'excursions** entre avril et septembre.

- **+ 0,9 % d'habitants/an** (+ 1,1 % à l'échelle de la Loire-Atlantique).
- **34 % de la population est âgée de plus de 65 ans.**
- **Âge moyen de la population : 50 ans (43 ans à l'échelle nationale).**
- **Origines géographiques des nouveaux habitants :**
13 % Saint-Nazaire Agglo / 10 % Nantes Métropole / 5 % Métropole du Grand Paris.
- **73 % du parc de logements est occupé par des propriétaires / 25 % par des locataires.**
- **47,6 % de résidences secondaires.**

02 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : PORTRAITS DES ÉLUS

1 PRÉSIDENT



NICOLAS CRIAUD
MAIRE DE GUÉRANDE

Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Gouvernances communautaire et territoriale, communication institutionnelle,
relation à l'usager et contentieux.

14 VICE-PRÉSIDENTS



Hubert DELORME
MAIRE DE SAINT-MOLF

1^{er} vice-président aux finances,
à la mutualisation et à la
commande publique.



Joseph DAVID
MAIRE D'ASSÉRAC

2^e vice-président à la transition
écologique chargé de la gestion
des milieux aquatiques et de la
prévention des inondations.



Marie-Catherine LEHUÉDÉ
MAIRE DE BATZ-SUR-MER

3^e vice-présidente à la culture,
à l'enseignement musical
et aux équipements culturels
d'intérêt communautaire.



Bernard LE GUEN
MAIRE DE CAMOËL

4^e vice-président au sport
et aux équipements sportifs
d'intérêt communautaire.



Nicolas RIVALAN
MAIRE DE FÉREL

5^e vice-président aux ressources
humaines, aux moyens matériels
et à l'égalité hommes/femmes.



Christelle CHASSÉ
MAIRE D'HERBIGNAC

6^e vice-présidente aux économies
primaaires à la transition écologique
chargée de la biodiversité et des
milieux naturels.



Franck LOUVRIER
MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

7^e vice-président au tourisme.



Didier CADRO
MAIRE DE LA TURBALLE

8^e vice-président à l'économie.



Michèle QUELLARD
MAIRE DU CROISIC

9^e vice-présidente à l'habitat
et à l'accueil des gens du voyage.



Norbert SAMAMA
MAIRE DU POULIGUEN

10^e vice-président à la transition
écologique chargé du Schéma
de Cohérence Territoriale et des
stratégies foncières et littorales.



Jean-Pierre BERNARD
MAIRE DE MESQUER-QUIMIAC

11^e vice-président à la santé
à la prévention de la délinquance,
à l'accessibilité au handicap
et à la desserte en numérique.



Pascal PUISAY
MAIRE DE PÉNESTIN

12^e vice-président à la transition
écologique chargé de l'énergie,
du climat et de la mobilité.



Emmanuelle DACHEUX
MAIRE DE PIRIAC-SUR-MER

13^e vice-présidente à l'emploi,
la formation et l'apprentissage.



Claude BODET
MAIRE DE SAINT-LYPHARD

14^e vice-président aux équipements
urbains chargé de l'eau potable,
de l'assainissement et des déchets.

5 AUTRES MEMBRES DU BUREAU



Frédéric DUNET
ADJOINT AU MAIRE
DE GUÉRANDE



Anouk PAOLOZZI-DABO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE GUÉRANDE



Annabelle GARAND
ADJOINTE AU MAIRE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Alain FOURNIER
ADJOINT AU MAIRE
D'HERBIGNAC



Bertrand PLOUVIER
CONSEILLER MUNICIPAL
DE LA BAULE-ESCOUBLAC

02 LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : PORTRAITS DES ÉLUS

LES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Christine LEVESQUE
ADJOINTE AU MAIRE
D'ASSÉRAC



Gisèle BERTHO
ADJOINTE AU MAIRE
DE FÉREL



Xavier FOURNIER
ADJOINTE AU MAIRE
DE GUÉRANDE



Laurent CHASSAING
ADJOINTE AU MAIRE
DE GUÉRANDE



Jean-Noël DESBOIS
CONSEILLER MUNICIPAL
DE GUÉRANDE



Claudie LELECQUE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
D'HERBIGNAC



Christophe MATHIEU
ADJOINTE AU MAIRE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Bruno SCHMIT
ADJOINTE AU MAIRE
DE BATZ-SUR-MER



Rose-Anne MOREAU
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE GUÉRANDE



Catherine LACROIX
ADJOINTE AU MAIRE
DE GUÉRANDE



Gwénaëlle MORVAN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE GUÉRANDE



Charles DE KERSABIEC
CONSEILLER MUNICIPAL
DE GUÉRANDE



Pierre-Luc PHILIPPE
CONSEILLER MUNICIPAL
D'HERBIGNAC



Sophie MINSSART
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Karine CHALLIER
ADJOINTE AU MAIRE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Jacques RENAUD
CONSEILLER MUNICIPAL
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Véronique LE BIHAN
ADJOINTE AU MAIRE
DE LA TURBALLE



Jacques BRUNEAU
ADJOINTE AU MAIRE
DU CROISIC



Erika ETIENNE
ADJOINTE AU MAIRE
DU POULIGUEN



Catherine FOUCAULT
ADJOINTE AU MAIRE
DE MESQUER



Dominique GOULÈNE-HENRY
ADJOINTE AU MAIRE
DE SAINT-LYPHARD



Sonia POIRSON-DUPONT
ADJOINTE AU MAIRE
DE SAINT-MOLF



Xavier LEQUERRÉ
ADJOINTE AU MAIRE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Sophie DOUCHIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Marina MARCHAIS
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Michel THYBOEAU
CONSEILLER MUNICIPAL
DE LA TURBALLE



Françoise THOBIE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DU CROISIC



Bruno DE SAINT-SALVY
CONSEILLER MUNICIPAL
DU POULIGUEN



Christiane BRETONNEAU
ADJOINTE AU MAIRE
DE PÉNESTIN

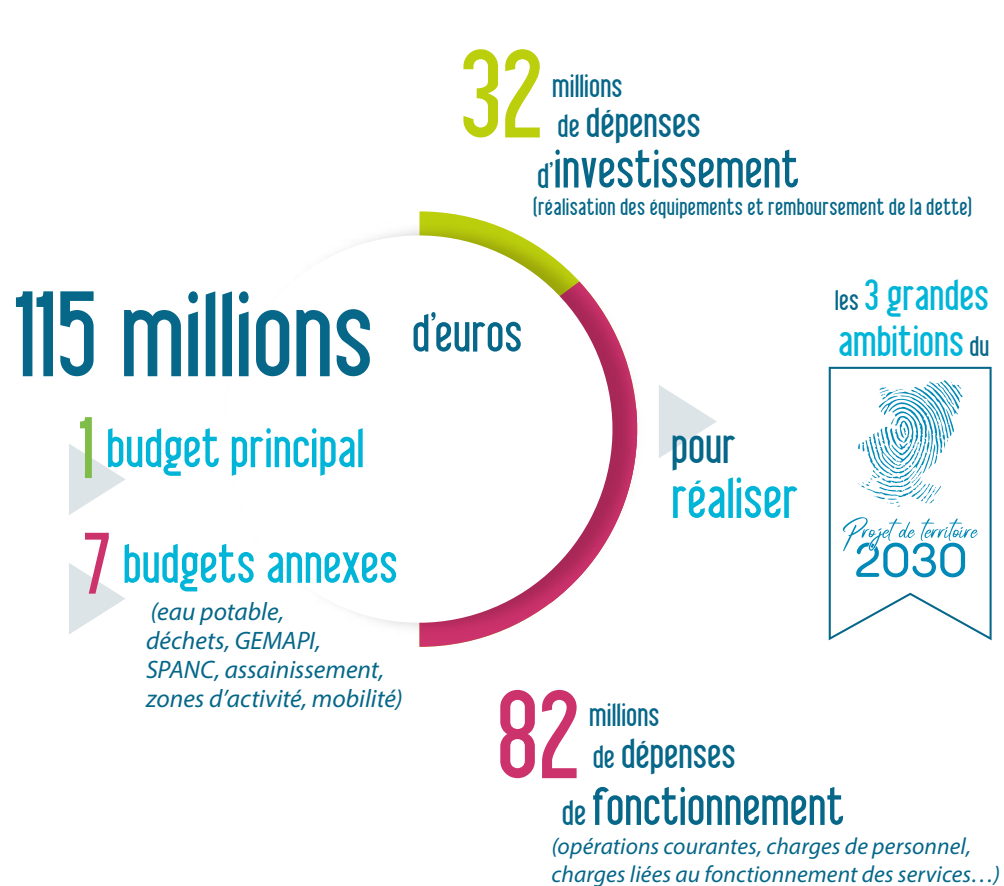


Bruno MAHÉ
CONSEILLER MUNICIPAL
DE SAINT-LYPHARD



Karine GUICHON
ADJOINTE AU MAIRE
DE CAMOËL

03 BUDGET & INVESTISSEMENT DE 2024



03 PRÉSENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE



POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?



Le **Projet de Territoire 2030**, lancé en septembre 2022 est la feuille de route de la communauté d'agglomération pour les 10 ans à venir. Il résume les politiques publiques qui sont portées au quotidien pour aménager et développer la vie sur notre territoire. Toutes les actions qui ont été menées en 2024, et qui sont rappelées dans ce rapport d'activités, répondent aux trois ambitions de ce projet. Toutes celles qui sont en préparation également.

Un projet de territoire constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les quinze prochaines années. Un dessin partagé par les 15 communes de l'Agglo pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire.

C'est la traduction du projet politique du territoire, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques engagées par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et propose un fil rouge à l'ensemble des communes membres.

Il trouvera son application et sa mise en oeuvre au sein des différentes politiques sectorielles conduites tant par l'Agglo dans l'exercice de ses compétences que par les communes, constituant le « bloc local », mais également un guide de compréhension de la vision locale pour les autres acteurs publics et privés. L'objectif de ce projet est de **définir des ambitions pour donner du sens aux actions.**



EN 2030, NOTRE PROJET EST QUE NOTRE TERRITOIRE SOIT :

ENTRE TERRE ET OCÉAN, UNE TERRE DES POSSIBLES.

UN ÉCRIN OCÉANIQUE EN MOUVEMENT, À PARTAGER, À PROTÉGER ET À OPTIMISER.

Un territoire conscient des qualités uniques de son environnement et des enjeux qui y sont liés. Un territoire offrant un cadre de vie attractif pour tous. Un territoire épanoui et ouvert sur son temps comme sur son univers. Une terre qui se forge jour après jour dans nos mains.

Cette vision se traduit donc par **3 grandes ambitions pour façonner cette terre** qui vous a vu naître ou dont nous sommes tous tombés amoureux :



A
un territoire accélérateur de la transition écologique pour 2030.



B
un territoire porteur du bien-vivre pour tous.



C
un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global.

18 grandes politiques publiques (A1 à A6, B7 à B14 et C15 à C18) très concrètes sont prévues pour façonner notre espace de vie et continuer à le faire rayonner. Retrouvez de nombreux projets et actions menés en 2024 dans cette édition.

A

UN TERRITOIRE
ACCÉLÉRATEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



A1 ADAPTER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & LES LOGEMENTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



La révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** a donné lieu à deux temps d'échanges en Conseil communautaire, les 11 avril et 26 septembre 2024, autour du **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**. Celui-ci dessine une vision audacieuse et réaliste du territoire pour les 20 prochaines années, en conciliant enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Quatre communes ont été accompagnées dans l'élaboration de leur **stratégie foncière** : identification des besoins, développement d'outils d'analyse, capitalisation sur le **Système d'Information Géographique (SIG)** des gisements fonciers, mises à jour sur certaines communes et intégration des programmes de logements.

Par ailleurs, 5 fonciers communautaires ont fait l'objet d'une étude de valorisation patrimoniale avec l'ADDRN (agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire).

Le dispositif « **Cap à l'abri** » a connu un regain d'intérêt après les tempêtes de l'hiver 2023-2024. Cette prise de conscience a conduit 43 propriétaires à solliciter une subvention pour adapter leur bien aux submersions marines.

L'Agglo a engagé la réalisation de son **Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS)**, avec l'appui d'un bureau d'étude.



En juin 2024, l'Agglo est devenue gestionnaire du **système d'endiguement des marais salants** du bassin de Guérande. Elle en assure désormais la surveillance, l'entretien et la gestion.

Une démarche collective de **renaturation des cours d'écoles** a également été lancée avec le CPIE Loire-Océane et les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Loire-Atlantique et du Morbihan.

Dans le cadre du **grand cycle de l'eau**, une étude visant à diagnostiquer les inondations par débordement de cours d'eau s'est achevée fin 2024. Les résultats permettront de nourrir les futurs dispositifs de prévention.

UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Un guide de la qualité des opérations de logements sera finalisé en 2025. Conçu avec les communes et professionnels, il fixera quatre priorités, dont l'adaptation au changement climatique, pour garantir des projets de logements adaptés et de qualité.
- En 2025, une convention Pacte territorial France Rénov' sera signée avec l'ANAH et le Département pour 5 ans, complétée par des aides locales pour soutenir les travaux d'amélioration énergétique et d'adaptation au vieillissement.
- En 2025, la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte sera approuvée et déclinée en un programme d'actions pluriannuel. Un chef de projet, recruté avec Saint-Nazaire Agglo, en assurera l'animation.
- L'élaboration du prochain Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 2) débutera en 2025. Il visera à renforcer les digues des marais salants, intégrer les risques d'inondation et sensibiliser le public aux enjeux liés à l'eau.
- Le Plan InterCommunal de Sauvergarde (PICS) sera approuvé.



EN QUELQUES CHIFFRES



4 communes accompagnées dans la mise en place de la stratégie foncière.



11 acquisitions foncières pour les projets et actions communautaires.



15 communes rencontrées pour associer les programmes de logements aux gisements fonciers.



750 diagnostics « Cap à l'abri » réalisés depuis 2017, dont 89 en 2024.

A2 PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET L'ENVIRONNEMENT MARITIME ET LITTORAL DU TERRITOIRE



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS

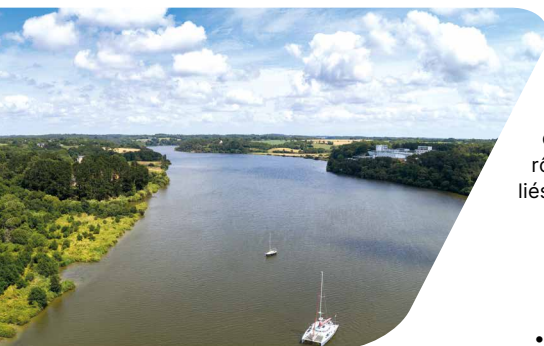


En 2024, l'Agglo a poursuivi son engagement en faveur du **développement des activités nautiques**. En octobre, Piriac-sur-Mer a accueilli le Nautisme de la Côte d'Amour, temps fort dédié aux acteurs du secteur. En mai, l'Agglo a accompagné l'organisation du Demi-National Optimist par le CNBPP. La Turballe a été au cœur de 2 événements majeurs en septembre : l'arrivée de la Solitaire du Figaro et le Championnat de France de Sauvetage Sportif, organisé par l'ASCA.

La programmation culturelle, portée par le **Projet Culturel de Territoire**, a rassemblé près de 1 500 personnes lors des Journées Européennes du Patrimoine au Musée des marais salants et au Château de Ranrouët. Le **savoir-faire paludier** de la presqu'île guérandaise a par ailleurs été reconnu au titre du Patrimoine culturel immatériel par le Ministère de la Culture, grâce à un dossier porté par le Musée des marais salants et soutenu par la DRAC.



L'Agglo a poursuivi ses actions en faveur de la qualité des eaux avec la mise en œuvre de la **charte pour une navigation durable**, signée avec l'EPTB Vilaine, et le soutien à une animation du CPIE Loire Océane dédiée à la sensibilisation au rôle du plancton et aux enjeux environnementaux liés à l'eau.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- L'Agglo poursuivra son soutien aux Rencontres du nautisme de la Côte d'Amour.
- La sensibilisation à la qualité de l'eau restera une priorité avec **une année dédiée à l'eau**, visant à renforcer les actions pédagogiques et mobiliser les usagers pour préserver la ressource en 2025.



EN QUELQUES CHIFFRES



745 plaisanciers
sensibilisés en 2024 sur les
bons gestes pour préserver la
qualité des eaux et l'environnement
marin, confiées au CPIE Loire Océane.



526 personnes
sensibilisées au monde de Plancto
(découverte du rôle essentiel du plancton).



25 000 spectateurs
à l'arrivée de la Solitaire du Figaro.



29 sites de baignade
en excellente qualité.

A3 RETISSER LE LIEN ENTRE L'HOMME ET LA NATURE : POLITIQUE DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Après plus de 40 réunions de concertation de 80 structures impliquées sur la biodiversité, la **Stratégie Biodiversité** de l'Agglo et de son territoire 2025-2030 a été élaborée. Structurée autour de 5 axes (Gouvernance, Connaissance, Protection, Aménagement et Mobilisation), elle comporte 73 actions dont 49 sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agglo. Parmi celles-ci, 34 sont d'ores et déjà mises en œuvre par l'Agglo comme la gestion d'espaces naturels protégés (Rostu à Mesquer, Branzais à Pénestin,...), la plantation de haies ou la restauration des espaces de fonctionnement des cours d'eau. 15 nouvelles actions seront mises en œuvre dont la systématisation de la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets de l'Agglo. La biodiversité est reconnue comme un enjeu transversal.

Les **Atlas de Biodiversité Communale** de Batz-sur-Mer, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen et Piriac-sur-Mer ont été lancés en 2024 pour 3 ans. Ils permettent d'inventorier les enjeux de biodiversité, de mobiliser les habitants et les scolaires, et d'élaborer un plan d'actions pour chacune des 5 communes. Cette action est financée par l'Office Français de la Biodiversité, l'Union Européenne (FEDER ITI), les communes et l'Agglo.



En 2024, l'Agglo a franchi une nouvelle étape dans la gestion du petit cycle de l'eau avec l'adoption du **schéma directeur d'assainissement des eaux usées**. Ce programme ambitieux prévoit 82,5 M€ d'investissements sur 20 ans pour améliorer le fonctionnement du système de collecte et mieux protéger les milieux aquatiques.

Pour réduire les risques de déversement vers le milieu naturel, un bassin tampon de 300 m³ a été réalisé à Guérande, entre septembre 2024 et juillet 2025, pour un montant de 1,3 M€ HT, cofinancé avec l'Agence de l'eau. Par ailleurs, un nouveau contrat de délégation de service public pour l'**assainissement collectif et les eaux pluviales** a été mis en œuvre, incluant un volet renforcé de lutte contre les rejets accidentels, pour un montant annuel de 10 M€.

L'Agglo a été lauréate d'un appel à projets de l'Agence de l'eau pour une étude de faisabilité sur la **réutilisation des eaux usées traitées (REUT)** à l'échelle du territoire. Cette étude, prévue en 2025, représente un investissement de 86 000 € HT.

Concernant le **grand cycle de l'eau**, des travaux de restauration ont été menés sur 1,5 km de cours d'eau à Mesquer, tandis qu'une vaste opération d'arrachage de plantes invasives a permis de retirer plus de 80 m³ de jussie de l'étang de Sandun. Enfin, 3 800 rongeurs aquatiques envahissants ont été capturés par les piégeurs mobilisés sur l'ensemble du territoire, contribuant à la préservation des milieux naturels.



A3 RETISSER LE LIEN ENTRE L'HOMME ET LA NATURE : POLITIQUE DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Selon les financements disponibles, un programme de 3 ans sera lancé à Camoël, Férel et Pénestin, comprenant plantations de haies, restauration de mares, gestion écologique des espaces verts, renaturation et installation de nichoirs.
- En 2025, la programmation culturelle du Château de Ranrouët s'inscrira dans une dynamique visant à retisser le lien entre eau et territoire. Une exposition photographique par drone mettra en lumière les mouvements saisonniers des douves du château, complétée par des visites théâtralisées autour des usages de l'eau et une création originale de Colin Muset. Le site accueillera également, avec le Musée des marais salants, une résidence d'artistes qui laissera place à une œuvre pérenne. En parallèle, le duo d'artistes : Scenocosme présentera au Musée des marais salants une exposition temporaire consacrée au sel et aux spécificités paysagères et culturelles du territoire.
- Les programmes annuels de gestion des réseaux d'eaux usées (4 M€) et d'eau potable (5 M€) et d'eaux pluviales (3 M€) se poursuivront, avec des actions ciblées pour réduire les débordements d'eaux pluviales au Croisic et à Saint-Lyphard.
- Une carte « L'eau sur mon territoire, ça coule de source » sera réalisée pour valoriser les espaces aquatiques et intégrée au SCoT pour une meilleure prise en compte dans l'aménagement.
- Des travaux sur la ripisylve (3,6 km) à Guérande, Mesquer et Pénestin, ainsi que la lutte contre la jussie et les rongeurs aquatiques envahissants se poursuivront. Une évaluation du volet milieux aquatiques 2018-2024 et une actualisation du bilan qualité des eaux sur sept stations complèteront ces actions.
- La Stratégie Biodiversité sera approuvée.

EN QUELQUES CHIFFRES



73 actions réalisées

dans le cadre de la Stratégie Biodiversité du Territoire, dont 49 sous Maîtrise d'œuvre Agglo.



25 mares restaurées

sur les communes de Camoël, Guérande, Férel, Herbignac, Saint-Lyphard et Saint-Molf.



43 ha de marais

espaces naturels sensibles dorénavant gérés par l'Agglo sur le site de Branzais-Men ar Mor à Pénestin, grâce à la signature d'une convention de gestion 2024-2030 entre le Département du Morbihan et l'Agglo.



461 km de cours d'eau,

cartographiés avec leur espace de fonctionnement de la source à la mer ou la Brière.



A4 AGIR POUR LA TRANSITION ALIMENTAIRE

2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Le premier **Projet Alimentaire Territorial**, coordonné par le Parc naturel régional de Brière et co-piloté par l'Agglo, Saint-Nazaire Agglo et la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, touche à sa fin. Il a permis de structurer une dynamique collective en faveur d'une alimentation durable et locale.

Les travaux de démolition de l'**ancien site industriel CTO à Guérande**, à proximité des marais salants, ont démarré. Ce site accueillera un hameau agricole composé de salorges et d'une future exploitation ovine.

L'Agglo travaille également à la définition des futurs **Espaces Agricoles Pérennes (EAP)** dans le prochain SCoT : plus de 20 000 hectares sont identifiés pour assurer la vocation agricole de ces terres à long terme.

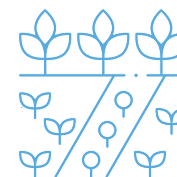


Territoire pilote régional pour la **transmission des exploitations agricoles** (hors saliculture), l'Agglo agit avec la Chambre d'Agriculture et la Région des Pays de la Loire dans le cadre d'un programme de trois ans. Près d'un tiers des exploitants ont aujourd'hui plus de 55 ans. Un premier repérage a permis d'engager des entretiens avec une trentaine d'agriculteurs pour préparer les transmissions, dans un contexte de forte attractivité avec une moyenne de sept installations aidées chaque année.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- À partir de 2025, un nouveau Programme Alimentaire Territorial sera lancé pour 5 ans, renforçant le développement de la restauration collective, l'application de la loi EGALIM et la lutte contre la précarité alimentaire.
- La période 2025-2030 marquera la mise à jour du programme d'actions du Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN), avec une redistribution du foncier liée à l'AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental).
- Le partenariat avec les SAFER, les communes et le monde agricole sera renouvelé pour poursuivre la veille foncière et préserver la vocation agricole des terrains.
- Le programme "territoire pilote pour la transmission" se poursuivra avec un accompagnement individualisé des exploitants, un travail sur les logements de fonction, la valorisation des filières locales et la sensibilisation des propriétaires à la transmission durable.
- Les travaux de dépollution et de viabilisation du hameau agricole sur l'ancien site CTO à Guérande débiteront.
- Enfin, la Charte Forestière de Territoire passera à la phase opérationnelle avec le recrutement d'un chargé de mission.



EN QUELQUES CHIFFRES



485 ha réattribués pour optimiser l'outil de travail des agriculteurs grâce à la contribution de l'Agglo à l'AFAFE Guérande-La Turballe.

A5 S'ENGAGER DANS LA DIVERSITÉ ÉNERGÉTIQUE



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo accompagne la **transition énergétique** sur son territoire avec plusieurs actions concrètes. La finalisation des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEr) est en cours pour le compte des 15 communes, afin d'identifier collectivement les secteurs prioritaires pour le développement de projets solaires, éoliens ou de biomasse, en cohérence avec les ambitions nationales.

Enfin, dans une logique de circuit court et de valorisation des ressources locales, 2 plans de **gestion durable des haies** ont été réalisés chez des exploitants agricoles. Le bois bocager ainsi valorisé sera transformé en plaquettes forestières destinées à alimenter le réseau de chauffage de la piscine d'Herbignac, illustrant le lien entre agriculture, gestion durable des paysages et production d'énergie renouvelable.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- L'Agglo poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique avec de nouvelles étapes structurantes. Le permis de construire de la centrale solaire de Keraline sera déposé en 2025, concrétisant l'avancement du projet vers sa réalisation opérationnelle.
- Un schéma directeur des énergies renouvelables est lancé afin de définir une stratégie territoriale cohérente et ambitieuse pour le développement des différentes filières : solaire, éolien, biomasse et géothermie.
- Dans cette dynamique, une étude de faisabilité d'une seconde filière bois-énergie est engagée dans le sud du territoire, avec pour objectif de mobiliser les ressources locales tout en structurant un approvisionnement durable.



EN QUELQUES CHIFFRES



290 tonnes de bois récoltées issu de haies bocagères pour alimenter la chaudière de la future piscine d'Herbignac, dans une logique de production durable.

A6 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo poursuit ses engagements pour la transition écologique avec plusieurs actions concrètes. Le **Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)** est lancé afin de mieux connaître l'empreinte carbone du territoire. Par ailleurs, le **remplacement progressif des véhicules thermiques** par des **véhicules électriques** est engagé pour verdier le parc automobile.

La **collecte des déchets** s'adapte aux besoins des habitants tout en réduisant l'empreinte environnementale de l'Agglo : la fréquence de collecte a été revue sur une commune test. De même, afin de **favoriser le tri à la source** des biodéchets la collectivité a modifié les modalités de distribution des composteurs individuels et a accéléré le déploiement des sites de compostage partagé sur le territoire.



Enfin, plus de **500 personnes** ont été sensibilisées lors de la 4^e édition du mois « **Objectif Zéro Déchet** », dont le point d'orgue fut le **salon du 9 novembre à Saint-Lyphard**, réunissant **20 partenaires** autour des solutions pour **réduire, réutiliser et recycler**. Autant d'actions concrètes pour faire vivre les ambitions du **projet de territoire 2030**.

L'accompagnement à la **rénovation énergétique** se poursuit : les particuliers bénéficient du service **Coup de pouce Habitat** et les professionnels du dispositif « **petit tertiaire** », en partenariat avec l'association Alisée, qui propose des conseils et rendez-vous personnalisés.

Côté gestion de l'eau, la **télérelève des compteurs** est déployée avec une application mobile et des kits mousseurs pour aider les usagers à réduire leur consommation. Les données de consommation par **bassins versants** permettront aussi de mieux cibler les actions contre les déversements d'eaux usées.



A6 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Une évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) sera engagée pour ajuster les priorités du territoire. En parallèle, l'Agglo participera aux études menées par le Parc naturel régional de Brière pour définir une trame noire, conciliant maîtrise de l'éclairage public et protection de la biodiversité nocturne.
- La finalisation du SPASEER (achats publics responsables) est en cours, tout comme la mise en œuvre d'un budget vert, avec une analyse climat des dépenses 2024.
- Le travail de modernisation du réseau de déchèteries se poursuit pour mieux répondre aux attentes des usagers.
- Par ailleurs, le lancement d'une Délégation de Service Public permettra la refonte du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) de la Prairie de Mauves à Nantes, en partenariat avec Nantes Métropole et six autres EPCI. Ce projet stratégique, inscrit dans la durée (20 ans), vise à :
 - Valoriser 100 % des déchets résiduels dès juillet 2029, sous forme de chaleur et d'électricité,
 - Réduire significativement les émissions atmosphériques,
 - Limiter les distances de transport (-135 000 km/an), pour un impact environnemental globalement réduit.

EN QUELQUES CHIFFRES



989 contacts établis pour un projet de rénovation énergétique,
186 RDV individuels,
19 accompagnements détaillés.



75 000 compteurs d'eau potable équipés sur 2 ans.



32 % d'ordures ménagères produites en moins depuis 2010.



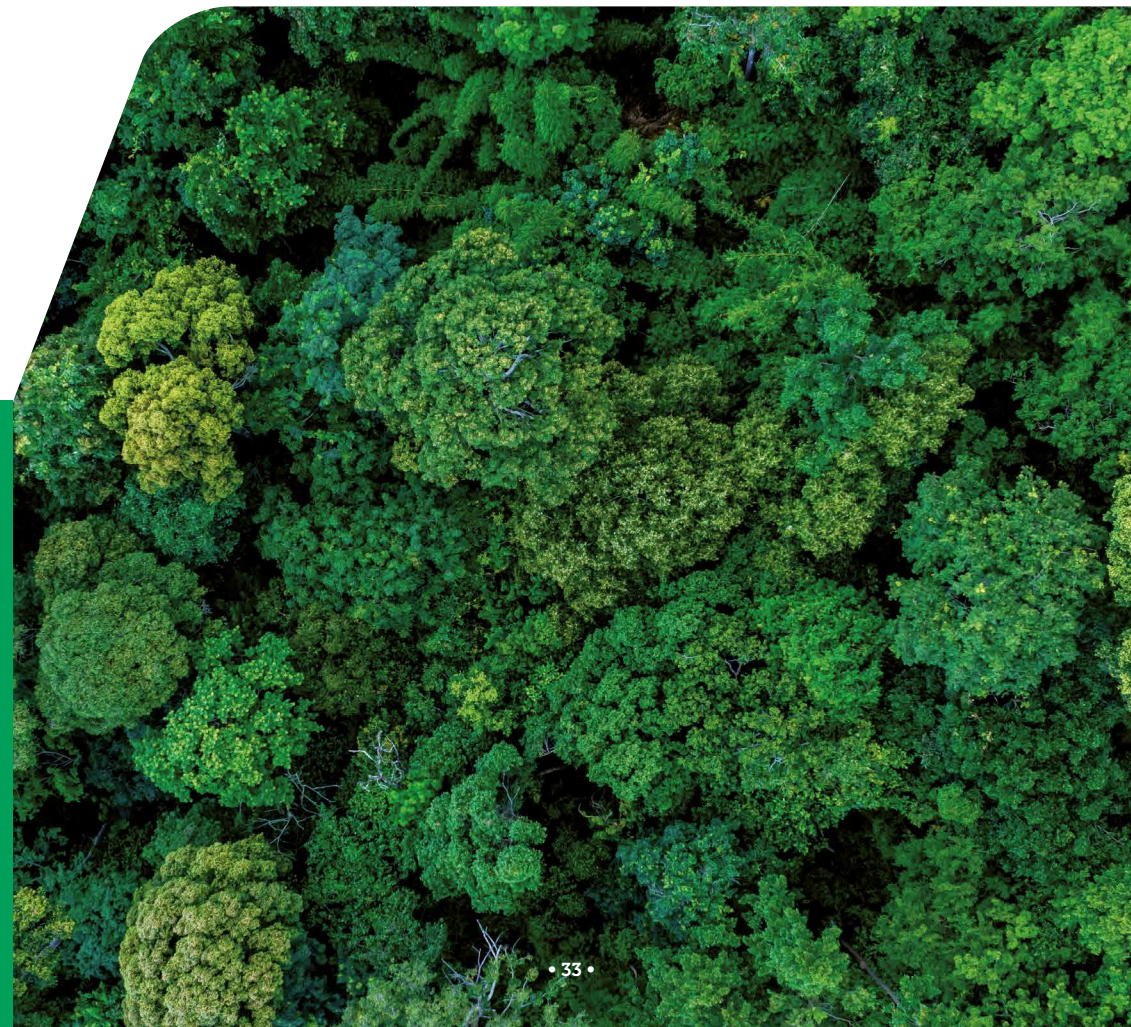
75 000 kits mousseurs distribués sur 2 ans.



42,6 % de déchets recyclables collectés en plus depuis 2010.



6 400 000 € = coût total de mise en œuvre de la télérelève sur 2 ans.



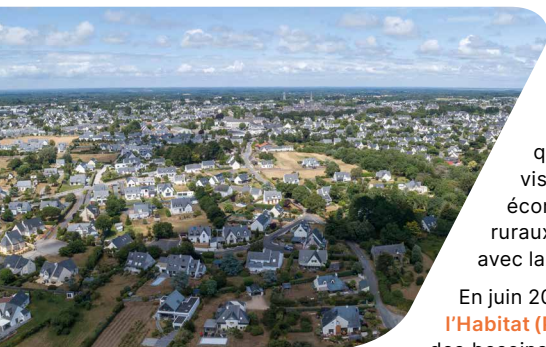
B

UN TERRITOIRE
PORTEUR
DU BIEN-VIVRE
POUR TOUS



B7 ASSURER À TOUT LE MONDE UN PARCOURS RÉSIDENTIEL DE QUALITÉ

2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) vise à améliorer le bien-vivre pour tous en harmonisant développement urbain, accès au logement et mobilité durable, afin de garantir une qualité de vie irréprochable pour les habitants et visiteurs. L'enjeu est de renforcer le lien social et économique entre les villes, bourgs et espaces ruraux, pour que le dynamisme du territoire se conjugue avec la préservation de son authenticité..

En juin 2024, l'Agglo a adopté son **3^e Programme Local de l'Habitat (PLH)**, construit à partir d'un diagnostic approfondi des besoins et des évolutions du territoire. Ce nouveau PLH s'articule autour de six grandes orientations stratégiques :

développer une offre de résidences principales pérennes et abordables, améliorer la fluidité des parcours résidentiels via un parc locatif privé réactif, répondre aux besoins en logements spécifiques, anticiper les besoins liés au vieillissement et à la mobilité réduite, améliorer la performance du parc privé et agir sur le foncier en faveur d'un modèle d'habitat plus durable.

Dès 2024, plusieurs actions prioritaires ont été engagées pour **favoriser la production de logements accessibles**, avec notamment l'augmentation des aides à la construction de logements locatifs sociaux et en accession sociale (+ 25% en moyenne et jusqu'à +50 %), ainsi que la mise en place de garanties d'emprunts pour les opérations répondant aux objectifs d'intérêt communautaire.

UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- La stratégie d'aménagement sera traduite en orientations et objectifs prescriptifs dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT.
- En cohérence avec les orientations du 3^e Programme Local de l'Habitat et dans le cadre de la réforme nationale de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), une convention de Pacte territorial France Renov' sera signée en 2025 avec l'ANAH et le Département de Loire-Atlantique pour une durée de 5 ans. Pour renforcer ce dispositif public d'information, de conseil et d'accompagnement à la rénovation, l'Agglo mettra également en place des aides financières destinées aux ménages engagés dans des travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation au vieillissement.



EN QUELQUES CHIFFRES



130 logements pérennes et abordables ont été subventionnés par l'Agglo en 2024.



789 500 € d'aides ont été accordées aux porteurs de projets de logements sociaux.



28 ménages aux revenus modestes et très modestes ont été accompagnés dans leur projet de travaux de rénovation énergétique par l'Agglo.

122 533 € d'aides ont été versées à la commune de Mesquer pour l'acquisition d'un foncier destiné à la réalisation d'une opération en accession sociale.



B8 OFFRE DE MOBILITÉ ALTERNATIVE AU TOUT-VOITURE, SÛRE, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo poursuit ses efforts en faveur de la **mobilité durable**, avec la promotion de l'offre mobilités alternatives auprès des chercheurs d'emploi et des employeurs lors des forums emploi.

Plusieurs **aménagements cyclables** structurants ont été réalisés, dont la première phase de la liaison La Turballe-Piriac sur le boulevard Belmont (450 000 € TTC), la connexion entre Guérande et La Baule dans le secteur Chèvrefeuille-Kerquessaud (500 000 € TTC), ainsi que l'aménagement de la liaison du Tour de côte au Croisic, côté Port Lin (184 000 € TTC).

Par ailleurs, la **procédure de délégation de service public pour la gestion de la mobilité** a été lancée, afin de préparer la future organisation du service à l'échelle du territoire.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...



- L'Agglo débutera un travail sur le Plan de mobilité avec une première phase consacrée au diagnostic, à la définition des enjeux et à l'élaboration de différents scénarios.
- Le bilan du Schéma directeur vélo 2016-2026 sera également dressé pour orienter les futures priorités.
- Un comité des partenaires sera mis en place afin de structurer les échanges sur l'offre de mobilité à l'échelle du territoire et d'associer les acteurs locaux aux décisions.
- L'Agglo approuvera la délégation de service public pour la gestion de la mobilité sur son territoire.



EN QUELQUES CHIFFRES



345 km d'itinéraires cyclables pour l'agglo.



350 vélos à assistance électrique mis à la location.



900 000 usagers transportés



4 500 élèves transportés à la rentrée 2024-2025.



10 000 voyages réalisés en transport à la demande.

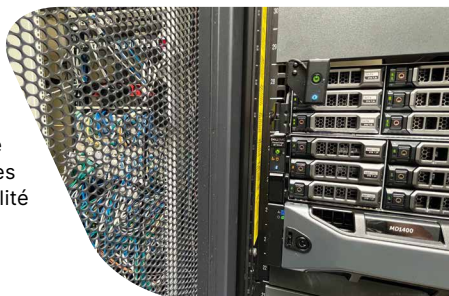


2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo poursuit sa transformation numérique avec la mise en œuvre du **Schéma Directeur Numérique Intercommunal 2023-2027**. Ce document définit les ambitions numériques du territoire et recense les projets mutualisés pour l'ensemble des communes. La nouvelle **organisation des services numériques**, accompagnée de la refonte du support utilisateurs, vise à améliorer la qualité du service rendu et à renforcer la satisfaction des usagers du Système d'Information Communautaire.

Les opérateurs privés poursuivent le **déploiement de la fibre optique**, avec un taux de raccordabilité dépassant 94,5 % des locaux en décembre 2024. L'Agglomération en assure le suivi via le comité mis en place en 2019, garantissant le respect des engagements pris par Orange et SFR auprès de l'État. Elle accompagne également les communes dans la résolution des difficultés liées à l'éligibilité et aux raccordements complexes.



Le **lancement d'AggloSphère**, le nouvel intranet de l'Agglo, marque une étape importante dans la modernisation des outils internes au service des agents et des élus.



LA
FRENCH TECH
SAINT-NAZAIRE
LA BAULE
PORNIC

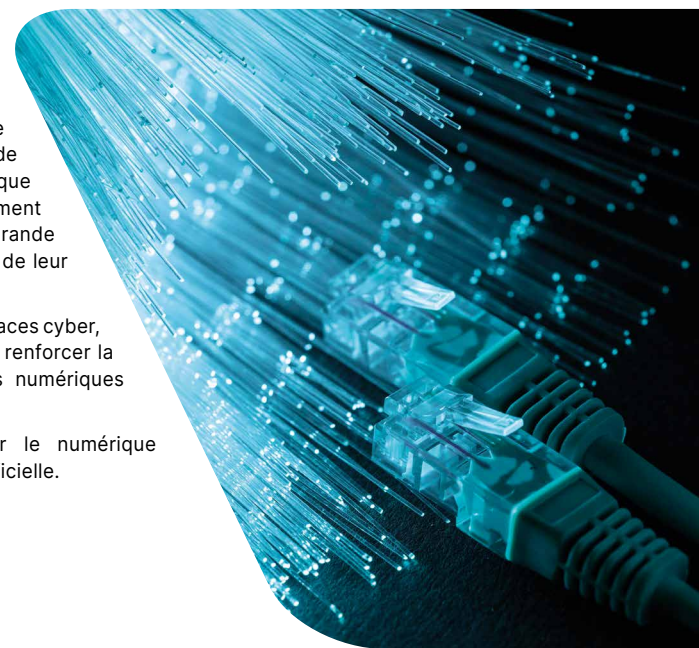


L'Agglo soutient activement la French Tech La Baule – Saint-Nazaire – Pornic, affirmant ainsi son engagement en faveur de l'**innovation locale**.

UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2025, l'Agglo engagera la refonte de ses sites internet (celui de l'Agglo, du Musée des marais salants et du Château de Ranrouët) et en créera un pour le Conservatoire intercommunal de musique. La Direction Numérique Mutualisée accompagnera également les villes de La Baule et de Guérande dans la refonte de leurs sites et de leur intranet.

- Face à l'évolution rapide des menaces cyber, des actions seront menées pour renforcer la sécurisation des infrastructures numériques de l'Agglo.
- L'Agglo lancera un travail sur le numérique responsable et l'Intelligence Artificielle.



EN QUELQUES CHIFFRES



2915 demandes informatiques traitées en 2024.



2063 postes de travail gérés par la Direction Numérique Mutualisée.



77% de postes de travail nomades pour notamment faciliter le télétravail.

B10 COORDONNER LES ACTIONS POUR LA SANTÉ ET FAVORISER LA PRÉVENTION



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



En 2024, l'Agglo a poursuivi les travaux engagés avec l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de l'élaboration d'un **Contrat Local de Santé (CLS)**. Ce dispositif partenarial vise à mieux répondre aux besoins de santé de la population, tout en s'inscrivant dans les grandes orientations régionales, à travers le Projet Régional de Santé et le Plan Régional de Santé Environnement. Le CLS permet de **féderer les acteurs locaux** autour d'actions concrètes de prévention et de coordination, en faveur de la santé globale des habitants.

Sur la base du diagnostic validé au printemps 2024, **4 priorités d'action** ont été définies : renforcer l'attractivité du territoire pour les soignants, améliorer la santé mentale des jeunes, développer des environnements favorables à la santé et encourager l'adaptation des logements au bien vieillir. **3 thématiques de prévention** ont également été retenues : la lutte contre les addictions, la prévention des cancers et la prévention du risque suicidaire.



En mai 2024, l'Agglo, les maires et les partenaires locaux ont signé la **première stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance**. Cette stratégie, structurée autour d'un plan d'action jusqu'en 2028, repose sur 13 actions concrètes réparties en 3 axes : renforcer la tranquillité publique, responsabiliser les jeunes et les familles, et prévenir les violences tout en accompagnant les victimes. Ces actions, menées en étroite collaboration avec les partenaires du territoire, font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'une gouvernance collective et participative.

UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2025, l'élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) se poursuivra avec la définition d'un plan d'actions partenarial associant les 15 communes et les acteurs locaux des secteurs médical, social, environnemental, sportif, éducatif, jeunesse et logement. Ce premier CLS visera à animer le partenariat par des actions clés et à renforcer l'impact des dispositifs existants ou futurs. Sa signature officielle est prévue en septembre 2025.
- Les travaux engagés en 2024 sur la santé mentale des jeunes se poursuivront, avec pour objectif de définir une feuille de route dédiée en lien avec le plan d'actions du CLS.
- L'Agglo poursuivra les travaux visant à lancer une campagne de prévention des incivilités estivales en 2026, en lien avec les professionnels du tourisme, les communes et les forces de l'ordre.



EN QUELQUES CHIFFRES



125 participants cumulés aux ateliers partenariaux du CLS de septembre 2024.



157 répondants à l'enquête réalisée auprès des professionnels de santé et de soin.



24 signataires de la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance dont les Sous-Préfets, la procureure du Tribunal de Saint-Nazaire, l'Éducation nationale, les forces de l'ordre, les maires des 15 communes.

B11 DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE EN COHÉRENCE AVEC L'IDENTITÉ ET LES VALEURS DU TERRITOIRE



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



En 2024, l'Agglo a placé le sport au cœur de ses priorités, notamment lors du séminaire annuel des agents, dédié aux valeurs sportives. Cet événement a permis d'accueillir l'intervention d'un entraîneur de natation, de tester de nouveaux sports et de découvrir des pratiques innovantes à travers divers ateliers.

L'Agglo a mis en place des Fonds de concours supplémentaires pour permettre notamment la réalisation d'équipements sportifs au service de tous les habitants.

Enfin, elle a accompagné le Tour de Bretagne, événement sportif majeur qui valorise la région et fédère les acteurs locaux autour de la pratique sportive.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...



- En 2025, l'Agglo mènera une étude de faisabilité pour la réfection et l'extension du mur d'escalade de Saint-Molf, afin d'améliorer les équipements sportifs du territoire.
- Une expérimentation sera lancée pour permettre aux clubs sportifs d'accéder en autonomie aux centres aquatiques, dans le but de faciliter leurs entraînements et d'encourager la pratique régulière.
- L'Agglo poursuivra son soutien financier aux communes pour la réalisation d'équipements sportifs à travers ses Fonds de concours.

EN QUELQUES CHIFFRES



750 enfants véhiculés pour la voile scolaire.



3000 enfants ont bénéficié des cours de natation grâce à la prise en charge du transport par l'Agglo.



B12 PROMOUVOIR UN CADRE CULTUREL AMBITIEUX ET ACCESSIBLE À TOUS

2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



À la rentrée scolaire 2024, le Conservatoire a initié le **dispositif « Orchestre à l'école »** dans une classe de CE2 de l'école publique du Ruisseau Blanc à Férel, renforçant ainsi l'accès à la pratique musicale dès le plus jeune âge.

Dans le cadre du **Projet Culturel Territorial (PCT)**, l'étude de valorisation des équipements culturels, notamment le Château de Ranrouët et le Musée des marais salants, a été finalisée. Par ailleurs, les « Mystères du patrimoine » ont été mis en place pour mieux faire découvrir et valoriser les sites patrimoniaux du territoire.

En 2024, le Musée des marais salants a accueilli 20 558 visiteurs et a présenté l'exposition « Fréour, de l'œuvre sculptée à l'expérimentation 3D ». Le Château de Ranrouët a quant à lui enregistré 19 958 visiteurs, avec deux expositions majeures : « Tisseuses de liens » et « Aquarelles au fil des saisons ».

Ces 2 structures intercommunales ont proposé de nombreux événements : spectacles et ateliers jeune public, visites thématiques, stages, conférences...

2024 aura également marqué les 40 ans du Musée des Marais Salants.



Enfin, ces sites ont participé activement à des événements nationaux tels que les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit des Musées et la Nuit des étoiles, ainsi qu'à de nombreuses manifestations en collaboration avec les services, communes et associations partenaires.

L'Agglo a mené une étude avec le Département de Loire-Atlantique et la DRAC pour affirmer le positionnement culturel et touristique du Château de Ranrouët et du Musée des marais salants.

UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- À la rentrée 2025, le Conservatoire expérimentera une délocalisation de l'enseignement pour les élèves de premier cycle à Camoël, afin de renforcer l'accès à la musique dans le nord du territoire.

- Le Musée des marais salants proposera une saison rythmée par des temps forts autour du sel et de l'eau (installations de Scenocosme), des animations pendant les petites vacances, et des partenariats renforcés, notamment avec P.I.A.F. et Natursel.

- Le Château de Ranrouët ouvrira sa saison le 5 avril 2025 avec une programmation articulée autour de la nature et du patrimoine : « faune et flore » au printemps, « au fil de l'eau » en été, et « savoirs et savoir-faire » à l'automne. Expositions, installations (Scenocosme, Gwenaëlle Hugot), et parcours photographique viendront enrichir l'offre culturelle.

- Une nouveauté marquera l'été avec un jeu grandeur nature, *Le Mystère de Ranrouët*, lancé via un appel à projets pour dynamiser les visites.

- 2025 sera marquée par le lancement du chantier de construction du nouveau conservatoire de musique intercommunal à Guérande.



EN QUELQUES CHIFFRES



946 élèves accueillis au Conservatoire.



3450 élèves de classes primaires bénéficient d'interventions musicales en milieu scolaire.



250 habitants ont participé aux Mystères du patrimoine.

B13 INSTALLER UN TOURISME RESPONSABLE



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Le 21 mars 2024, l'Office de tourisme La Baule – Presqu'île de Guérande a obtenu la **labellisation RSE LUCIE 26000**, devenant ainsi le premier Office de tourisme de France à intégrer ce réseau exigeant. En rejoignant les 1300 organisations labellisées, aux côtés de grandes marques comme France TV, GRDF ou encore la Croix-Rouge française, l'Office a franchi une étape majeure, affirmant son engagement exemplaire envers le territoire et ses 15 communes.

L'Office a poursuivi en 2024 le déploiement du projet d'**identité culinaire** du territoire. Forts du succès des Saveurs d'Octobre ces deux dernières années, du Dîner des Saveurs en 2023, et d'un patrimoine gastronomique reconnu – porté notamment par le sel de Guérande – les acteurs touristiques ont initié une montée en puissance de la valorisation culinaire liée à la marque La Baule – Presqu'île de Guérande.

Ce projet ambitieux visait deux objectifs : identifier les spécificités du patrimoine culinaire local et en révéler l'identité pour renforcer l'attractivité du territoire, en faisant de la gastronomie une nouvelle thématique de séjour et d'expérience, à destination des habitants, visiteurs et professionnels. En 2024, des actions de promotion digitale ont été menées, et un **carnet d'inspiration culinaire** a été publié, faisant office de véritable référence pour les projets à venir.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2025, le projet d'**identité culinaire** sera poursuivi à travers un plan d'actions cohérent et pragmatique, visant à affirmer la gastronomie comme un marqueur fort de l'attractivité du territoire. Un livret dédiée à la thématique sera notamment édité.
- Parallèlement, dans le cadre de sa **mutation numérique**, l'Office de Tourisme intercommunal imaginera un lieu de vie hybride, mêlant espace physique et univers digital. Ce concept innovant sera pensé pour favoriser les échanges, l'information et l'inspiration entre les publics locaux et touristiques, en lien avec les professionnels du secteur.

EN QUELQUES CHIFFRES



87% des interrogés connaissent La Baule-Presqu'île de Guérande.



94% des personnes interrogées considèrent que le territoire est "propice aux balades, randonnées à pied, à vélo et à cheval".



71% envisagent de venir séjourner sur le territoire.

* Résultats issus de l'étude de notoriété réalisée à l'échelle nationale



B14 ENCOURAGER LES FILIÈRES LOCALES ET ÉMERGENTES EN TERMES D'EMPLOI



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo, en lien avec la commune du Croisic, a organisé une formation à destination de 25 professionnels de l'orientation scolaire – professeurs et psychologues de l'Éducation nationale – afin de leur faire découvrir les **métiers de la mer** et les opportunités qu'ils offrent sur le territoire.

Un **travail sur le développement des circuits courts et locaux** a été engagé autour des boutiques du Château de Ranrouët et du Musée des marais salants. Cette démarche a été accompagnée d'une **journée de formation** animée par Loire-Atlantique Développement, visant à intégrer des pratiques plus responsables dans la gestion de ces espaces culturels.



EN QUELQUES CHIFFRES



Près de 10 000 visiteurs ont participé au salon de l'orientation Trajectoire, salon coorganisé par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et d'autres EPCI de la Région.

UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2025, l'Agglo organisera une **formation sur les métiers du numérique** à destination des professionnels de l'orientation scolaire, afin de leur permettre de mieux connaître les débouchés et les compétences attendues dans ce secteur en constante évolution. Cette initiative visera à renforcer les liens entre le monde éducatif et les réalités du marché du travail local.



C

UN TERRITOIRE UNI
ET INTÉGRÉ
AU PROFIT DU
DYNAMISME GLOBAL



C15 REPLACER L'HUMAIN AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS ET RÉINCARNER LE DIALOGUE ENTRE LES ADMINISTRATIONS ET LES HABITANTS

2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



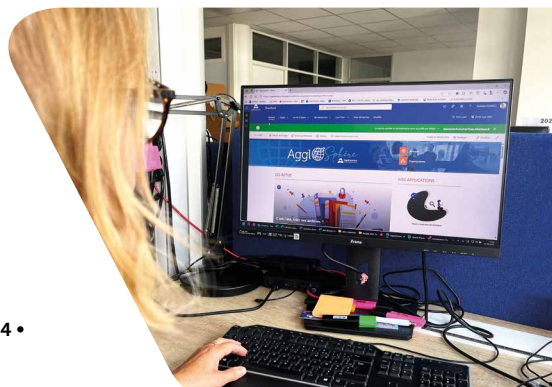
Le Conseil de développement (CODEV) a organisé une **réunion publique sur la thématique des énergies**, un sujet clé pour le territoire et ses habitants. À cette occasion, un site internet dédié au CODEV a été lancé, offrant un espace de dialogue, d'information et de participation citoyenne renforcée.

En 2024, plusieurs chantiers structurants ont été engagés pour améliorer à la fois la lisibilité de l'action publique auprès des usagers et la cohérence interne au sein de la

collectivité. Un travail sur l'**harmonisation des horaires d'ouverture** des différents accueils de l'Agglo a été mené. Il vise à offrir une meilleure lisibilité et une plus grande simplicité d'accès pour les usagers, quels que soient les services concernés.

En interne, l'**Intranet de l'Agglo** a connu une évolution significative. Il devient désormais un outil incontournable de communication interne, conçu pour transmettre efficacement les informations utiles à l'ensemble des agents. Cet outil contribue à renforcer le lien entre les services et à fluidifier la circulation de l'information pour assurer la meilleure efficacité possible du service public offert aux usagers.

Toujours dans une démarche de cohésion et de partage, **un guide du travail collaboratif** a été élaboré collectivement. Ce document a pour objectif de valoriser les modes de fonctionnement et les valeurs portées par l'Agglo, en favorisant une culture commune du travail en équipe, de l'écoute et de l'engagement collectif.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2025, les sites internet de l'Agglo (institutionnel, Musée des marais salants, Château de Ranrouët) feront peau neuve pour adopter un design plus actuel et mieux répondre aux attentes des usagers. Le Conservatoire intercommunal de musique aura également son propre site internet.
- L'Agglo lancera ses réseaux métiers internes afin d'harmoniser les pratiques et de favoriser les échanges entre services.
- La 2^e édition du baromètre social sera réalisée pour évaluer l'engagement et le bien-être au travail des agents.
- Le CODEV organisera une réunion publique sur l'intelligence artificielle pour ouvrir le débat avec les habitants.
- Au 1^{er} janvier 2025, les horaires d'ouverture des accueils de l'Agglo seront harmonisés pour plus de clarté et une meilleure continuité du service public.



EN QUELQUES CHIFFRES



12 communes bénéficient désormais du service commun ADS de l'Agglo pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols au sein de la Direction de l'Aménagement avec l'intégration de la commune de Guérande en janvier 2024.



220 agents en moyenne se rendent sur l'intranet chaque semaine.



2^e place au Baromètre National AFNOR "Expérience Citoyen" (dans notre catégorie Intercommunalité).

C16 OFFRIR AU TERRITOIRE UNE IMAGE EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS ACTUELS



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS

En 2024, l'Agglo a poursuivi ses efforts pour renforcer l'image du territoire et la rapprocher des attentes actuelles des habitants.

Dans cette dynamique, un concours participatif a été lancé pour permettre aux habitants de choisir le nom de la future piscine d'Herbignac. Cette démarche de co-construction vise à impliquer les citoyens dans les projets structurants de leur quotidien et à renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

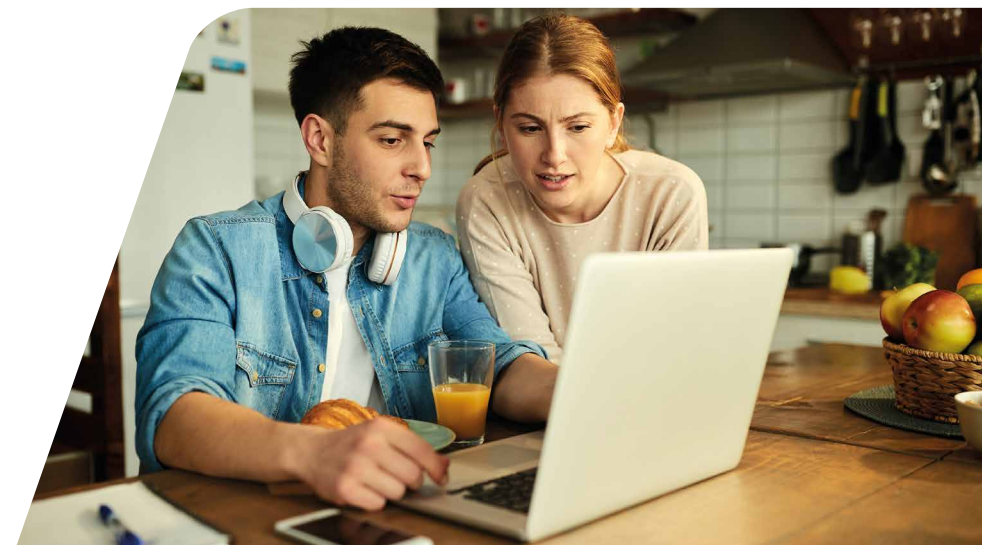
Parallèlement, l'Agglo a poursuivi le déploiement de sa nouvelle charte graphique initiée en 2023. Cette identité visuelle modernisée se décline progressivement sur l'ensemble des supports de communication : documents administratifs, panneaux d'information, véhicules de service, publications numériques et réseaux sociaux.

Ce travail de fond contribue à améliorer la lisibilité de l'action publique, à renforcer la reconnaissance de l'institution et à offrir une image cohérente, contemporaine et accessible à tous.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2025, l'Agglo mènera une réflexion sur sa stratégie de communication pour toujours mieux répondre aux besoins des usagers et permettre une meilleure compréhension des services proposés par l'Agglo.
- La visibilité du territoire bénéficiera également du tournage de l'émission *La Carte aux Trésors*, en partenariat avec une société de production. Ce programme, diffusé en 2026, mettra en lumière les paysages, le patrimoine et les richesses locales de l'Agglo à l'échelle nationale.



EN QUELQUES CHIFFRES



34 %
d'abonnés
en + sur Instagram
en 2024.



700
abonnés
en + sur LinkedIn
en 2024.



1 000
abonnés
en + sur Facebook
en 2024.

C17 RENDRE L'ACTION PUBLIQUE PLUS PROCHE DES USAGERS



2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



La **révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** s'est construite dans une dynamique de concertation ouverte, notamment autour du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui fixe la vision et les grandes orientations du développement du territoire. Dès le début, l'Agglomération a privilégié le dialogue avec l'ensemble des acteurs : collectivités, partenaires de la société civile et habitants. Plus de 50 réunions ont été organisées à l'échelle du territoire, permettant d'informer, de recueillir les avis et de faire émerger collectivement les objectifs et leviers du nouveau SCoT.

L'Agglo a poursuivi son engagement en faveur du développement économique. En 2024, deux **Accueils Éco** ont permis d'aller à la rencontre des nouveaux entrepreneurs, une **Soir'Éco** a favorisé les échanges entre entreprises locales, et 14 **Rentr'Éco** ont eu lieu dans les parcs d'activités pour un dialogue direct entre élus et acteurs économiques.

Un **bilan de mi-parcours du Projet de Territoire**, quatre ans après son approbation, a été édité pour partager les actions engagées et les avancées concrètes.

L'Agglo a également poursuivi son **soutien aux associations locales** en maintenant son enveloppe de subventions, participant ainsi à la vitalité des événements de proximité.



À l'occasion des 40 ans du Musée des marais salants, la population a été invitée à un week-end festif et gratuit pour découvrir ou redécouvrir ce lieu emblématique du patrimoine local.

En 2024, l'Agglo a recruté pour la saison estivale des **ambassadeurs du littoral**. Missionnés pour sensibiliser le public aux bons gestes et à la réglementation dans nos espaces naturels classés Natura 2000, ils interviennent sur le terrain dans une démarche de prévention et de protection du littoral.

UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Face aux enjeux grandissants liés à l'eau, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo lancera en 2025 une année dédiée à l'eau avec pour objectif de sensibiliser les habitants à cette ressource essentielle à travers 12 mois d'animations, d'ateliers et de découvertes gratuites sur tout le territoire.
- CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, à travers un concours, invitera les habitants à choisir le nom du futur conservatoire intercommunal, qui ouvrira ses portes en 2027 sur le site du Petit Séminaire de Guérande.
- L'Agglo sera partenaire du Festival Think Forward 2025, un temps fort économique à destination des entrepreneurs, qui aura lieu au Palais des congrès et des festivals Atlantia.
- Dans le cadre de la révision du SCoT, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo engagera une enquête publique entre août et septembre 2025 afin de permettre à l'ensemble des habitants, associations et acteurs économiques du territoire de s'exprimer sur les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.



EN QUELQUES CHIFFRES



44 communiqués de presse diffusés en 2024.



19 événements presse (points presse ou conférences presse) réalisés en 2024.

C18 INTENSIFIER LES PARTENARIATS ET LES COOPÉRATIONS INTRA ET EXTRA TERRITORIAUX

2024 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS

Un partenariat a été mené avec l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire sur plusieurs études d'aménagement du territoire, notamment autour du guide de la qualité des opérations de logements neufs et de la valorisation des fonciers communautaires.

Lancé en 2024, le **réseau Triple E** a rassemblé une cinquantaine de partenaires engagés pour l'emploi, fédérant entreprises, acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion autour d'actions communes.

L'Agglo a également apporté son soutien à des structures qui favorisent l'innovation comme la French Tech La Baule – Saint-Nazaire – Pornic et Atlanpole.

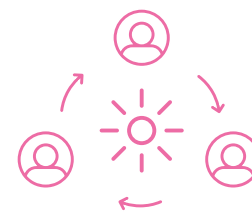
Des tournées des communes ont été organisées pour assurer le **suivi des contrats territoriaux**, plaçant la relation avec les communes au cœur de l'action communautaire.

Le nouveau dispositif de fonds de concours "modernisation d'équipements structurants" (FDC MES) a été déployé en complément du fonds de concours dit « général », avec la validation de la programmation 2024.



UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- L'Agglo poursuivra le développement de ses partenariats autour de thématiques d'intérêt communautaire. L'année marquera l'achèvement du Contrat Territoires Région 2020, en lien avec la Région des Pays de la Loire.
- Un nouveau cap sera franchi avec la signature du Contrat Pays de la Loire 2026, doté d'une enveloppe de 1,7 million d'euros, pour soutenir les projets structurants du territoire.
- L'Agglo concrétisera également la convention « Bien-Vivre partout en Bretagne » signée avec le Conseil régional de Bretagne pour la période 2023-2025, représentant un engagement financier de 314 000 €.
- Un travail sera engagé avec Saint-Nazaire Agglo en vue de l'élaboration d'un contrat de partenariat renforçant la coopération entre territoires voisins.
- L'Agglo poursuivra son dispositif de fonds de concours "modernisation d'équipements structurants" (FDC MES).
- L'Agglo partagera aux professionnels son **guide de la qualité des opérations de logements neufs**.



EN QUELQUES CHIFFRES



9M€ supplémentaires réservés aux communes de l'Agglo dans le déploiement du nouveau dispositif fonds de concours "modernisation d'équipements structurants" 2024-2026, dont 3,7M€ notifiés sur la programmation 2024.



99 % des crédits du Contrat Territoires Région 2017-2020 ont été consommés (près de 4,75M€).



1,9M€ versés aux communes sur l'année 2024 dans le cadre du fonds de concours dit "général".

NOUVEAU

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUS
DE L'AGGLO EN LIGNE

LES SITES INTERNET DE L'AGGLO ET
DE SES STRUCTURES CULTURELLES
FONT PEAU NEUVE !

Nouveaux designs, nouvelles navigations, nouveaux contenus :
retrouvez toutes les infos utiles à votre quotidien et vos loisirs :

- www.cap-atlantique.fr
- www.museedesmaraissalants.fr
- www.chateauderanrouet.fr

ET GRANDE NOUVEAUTÉ :

le Conservatoire intercommunal de musique
dispose désormais de son propre site internet,
dédié à toutes les infos pratiques, actualités et
activités musicales pour une meilleure visibilité :

www.conservatoire.cap-atlantique.fr



NOS ACTUALITÉS SONT ÉGALEMENT VISIBLES SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX





© 2025 Direction de la communication CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.
Crédits photos : © Elise FOURNIER © Guillaume ARNAULT
©Alexandre amoureux - ©Pascal Beltramy - ©PGerard - Adobe Stock.



cap-atlantique.fr [f](#) [@](#) [in](#) [v](#)

Assérac | Batz-sur-Mer | Camoël | Férel | Guérande | Herbignac | La Baule-Escoubiac | La Turballe
Le Croisic | Le Pouliguen | Mesquer | Pénestin | Piriac-sur-Mer | Saint-Lyphard | Saint-Molf